

REVUE du FOLKLORE de L'AUBE

Bonnets blancs

blancs bonnets

Société des Amateurs et Animateurs de Folklore aubois
Rumilly-lès-Vaudes 10-Troyes

Février 1968

Bulletin n° 16 - trimestriel - 5 F

De tous les éléments du costume traditionnel, il semble que ce soit la coiffe qui ait le mieux résisté aux sollicitations de la mode. Même après la guerre de 70, et encore avant celle de 1914, nos grands-mères ont continué à porter le bonnet blanc traditionnel, alors même qu'elles étaient déjà conquises par la forme des robes venues tout droit de la capitale.

Il n'était pas rare de voir au début de ce siècle, des femmes vêtues à la toute dernière mode, sortir le dimanche avec leur bonnet traditionnel des jours de fête.

C'est pourquoi il est encore possible de retrouver de telles coiffes, pieusement enfouies dans les armoires des vieilles familles auboises, quand elles n'ont pas fait l'objet de ce « nettoyage » général et périodique auquel notre civilisation actuelle est bien obligée de consentir.

Une des actions de la Saafa a donc été de rechercher le plus possible d'exemplaires de ces bonnets blancs, apparemment tous semblables pour le profane, de les dater et de confirmer leur origine.

Grâce à l'amabilité de nombreux correspondants, nous avons pu recueillir une quantité impressionnante de ces bonnets de jour, comme on les appelle généralement par opposition au fastueux toquat dont on a dit à tort, qu'il était la coiffe champenoise par excellence.

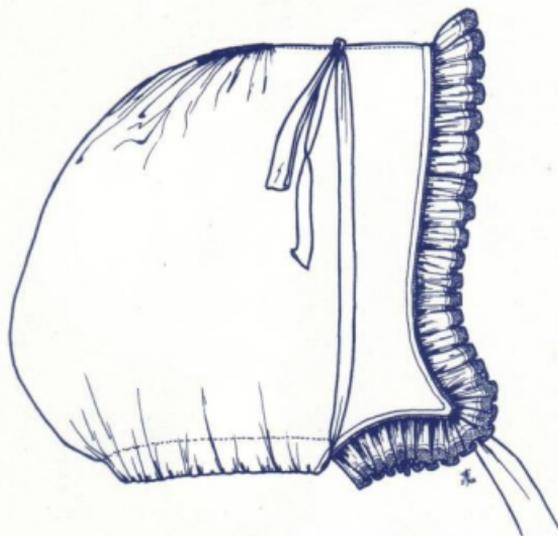
Nos collections le prouvent et la tradition aussi : chaque petite région et chaque village même, possède sa coiffe, bien différenciée de celle des voisins, une coiffe dont les détails de construction restent caractéristiques non seulement dans un lieu donné mais aussi dans le temps ; chaque élément important se retrouve aussi bien dans le modèle le plus récent que dans la première coiffe connue, originaire du coin, et ce, quel que soit l'aspect extérieur et global du bonnet.

Il fallait donc comparer, vérifier, classer.

C'est ce travail qu'a entrepris notre collaborateur Gilbert Roy ; il nous en livre une partie dans ce bulletin ; vous y trouverez neuf modèles de coiffes auboises.

Pour chaque type, nous proposons une belle photographie due à l'objectif incisif de notre ami Jean Bienaimé, photo d'une coiffe authentique de nos collections. Quelques croquis soulignent les éléments importants. Le tout est accompagné d'une brève notice. C'est donc une série de neuf documents que nous offrons à nos lecteurs et qui viennent compléter notre documentation concernant le toquat (N^{os} 8 et 12 de la Revue). Inutile de préciser que nous serons toujours très heureux de tout apport constructif de la part de nos lecteurs et amis et que nous les remercions par avance de leur collaboration.

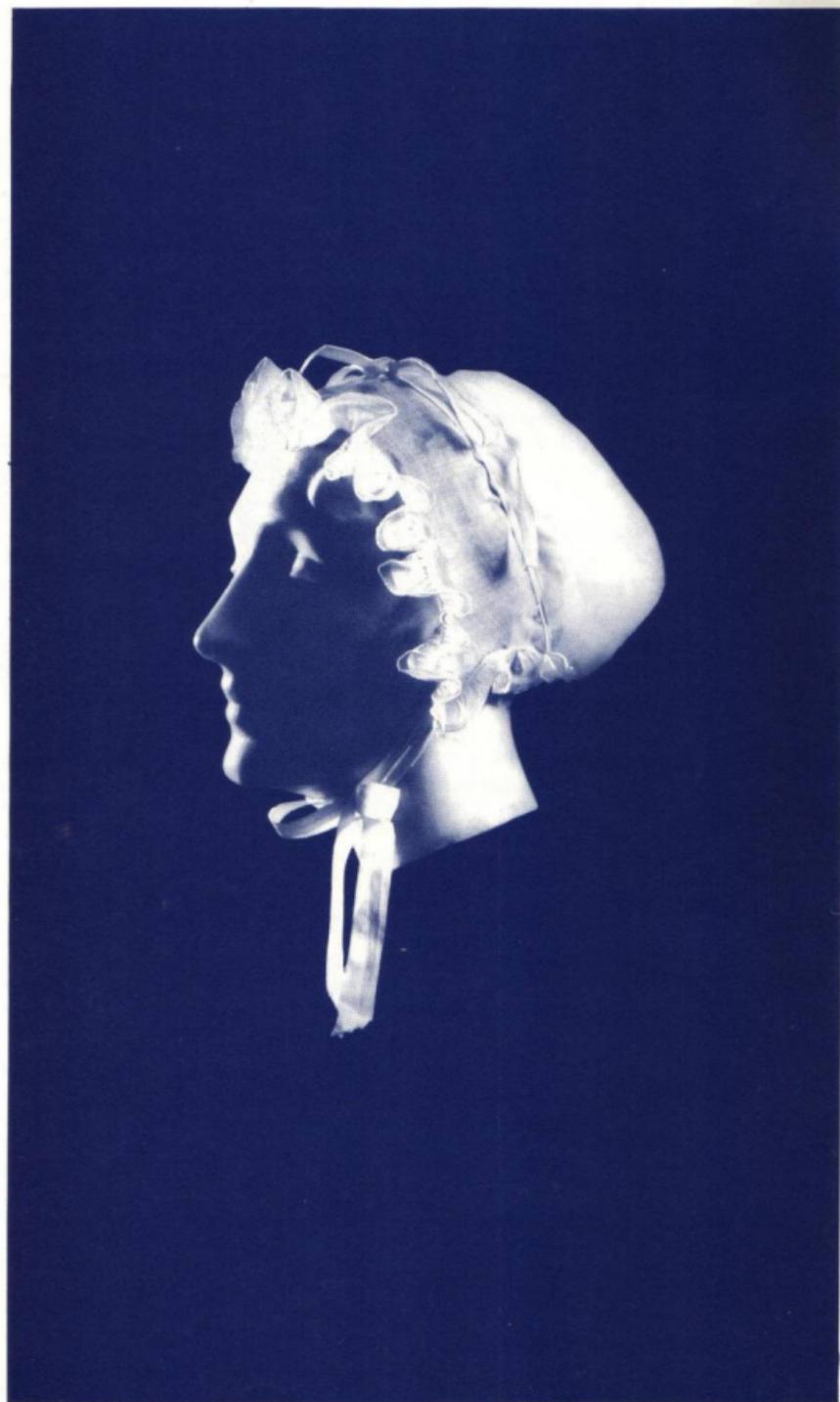
Béguinette de Gyé-sur-Seine



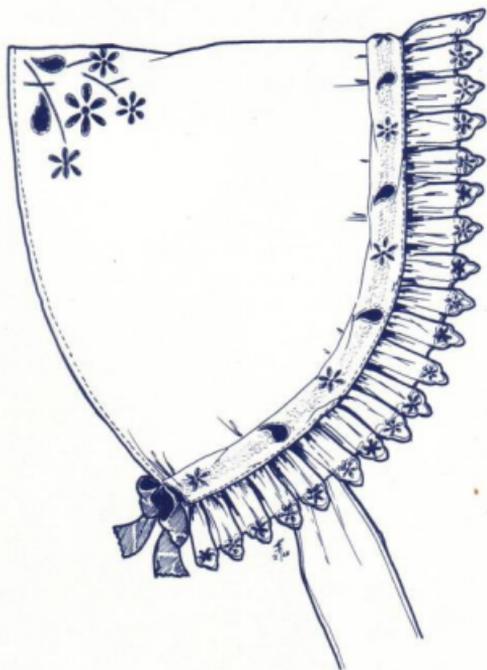
Si l'on excepte les coiffes drapées telles la *marmotte* ou le *fichu*, la *béguinette* peut être considérée comme la coiffe la plus simple de notre région. Elle était principalement portée par les vigneronnes et servait de *sous-coiffe* au baignolet. Les fillettes la portaient également et vers les années 1900 les Inspecteurs d'Académie de l'Aube durent demander aux instituteurs de prendre des mesures énergiques afin que leurs élèves retirent leur *béguinette* pendant la classe ! Le motif invoqué, indépendamment de toutes considérations de civilité ou de tradition, devait être parfaitement exact : la *béguinette* servait principalement à cacher des chevelures sales, rarement peignées et infestées de poux.

De conception primitive cette coiffe pouvait être exécutée très facilement. Le bonnet est coupé directement dans un rectangle de tissu léger (voile) dont la plus grande dimension est égale ou un peu supérieure au *tour de tête*. Le petit côté est la moitié du grand. Ce rectangle plié en deux donne un carré. On considère que le pli correspond au dos de la coiffe. On coud la moitié avant de la partie supérieure. On fronce la partie restante. A la partie inférieure on forme un ourlet à coulisses. De part et d'autre de cet ourlet il faut coudre deux coulisses longues de soixante centimètres environ. L'avant de la coiffe ainsi constituée est ourlé et garni d'un rucher de dentelle. Quelquefois la partie avant était allongée en pointe sur les oreilles. A chaque extrémité on coud une tresse ou un ruban de quarante centimètres environ.

Les coulisses une fois tirées sont nouées SUR la tête. Les tresses se nouent sous le cou.



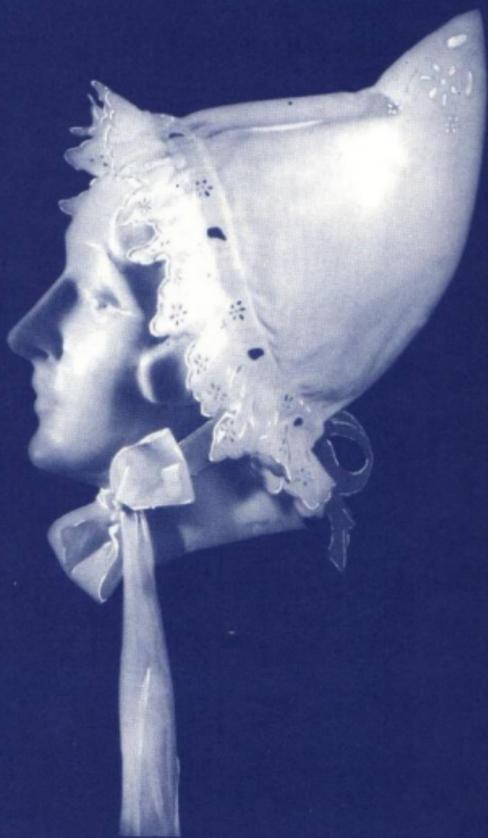
Cul de cane de Troyes



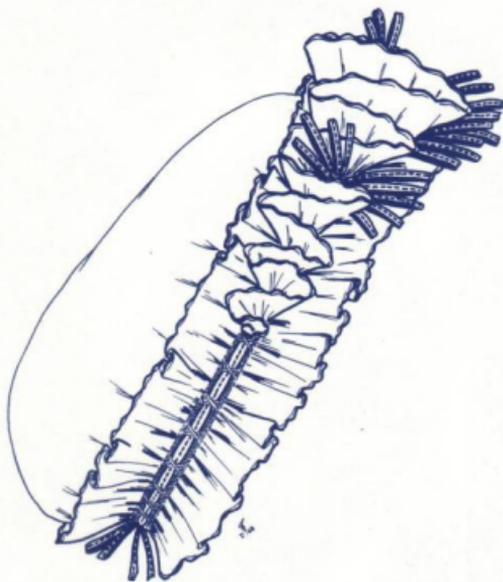
Ce bonnet doit son nom, sans aucun doute, à son profil. De conception plus complexe que la béguinette il est cependant de la même famille.

Plus riche cette coiffe était parfois brodée sur la pointe en broderie anglaise. Le devant était garni d'un rucher de dentelle et surourlé d'une ganse brodée, ajourée. Dans ce faux ourlet se plaçait un ruban de velours ou de faille de teinte foncée qui se terminait sur la nuque par un faux nœud à deux boucles et deux pans. Ce *cul-de-cane* se nouait également sous le cou.

Sa confection est comparable à celle de la béguinette mais le patron de base est un losange à bords curvilignes. Le pli est situé sur la tête et c'est le dos de la coiffe qui est cousu.



Coiffe de Vougrey



C'est le bonnet *round* type. Le fond est en effet constitué d'un cercle de tissu régulièrement froncé formant poche. Le tour de coiffe est garni d'un volant double de dentelle. La pique est dissimulée sous un petit ruban de couleur.

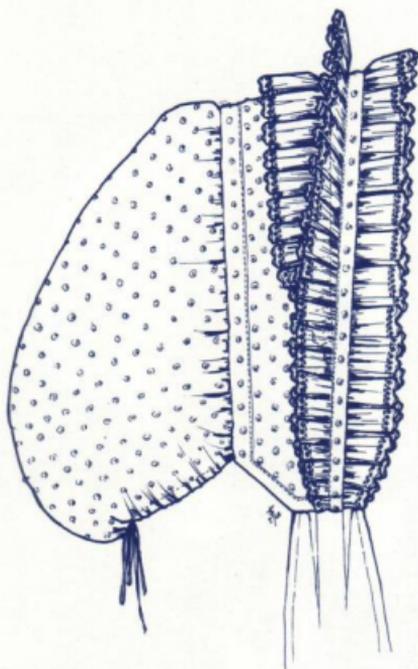
Cette forme de coiffe a persisté bien après 1900 en France. Elle eut son heure de mode et fut connue comme *bonnet du matin* et *bonnet de nourrice* par la bourgeoisie de l'époque.

A Vougrey cette coiffe ronde était garnie sur le devant d'un volant placé en *coques*, (six de chaque côté et une au centre), réhaussées de trois bouquets de rubannerie. Un autre petit bouquet était cousu sur la nuque.

Pour que le fond ait une meilleure tenue il est généralement coupé dans deux épaisseurs de tissu : un voile à l'extérieur et un tulle à l'intérieur.



Coiffe de Villeneuve-au-Chemin



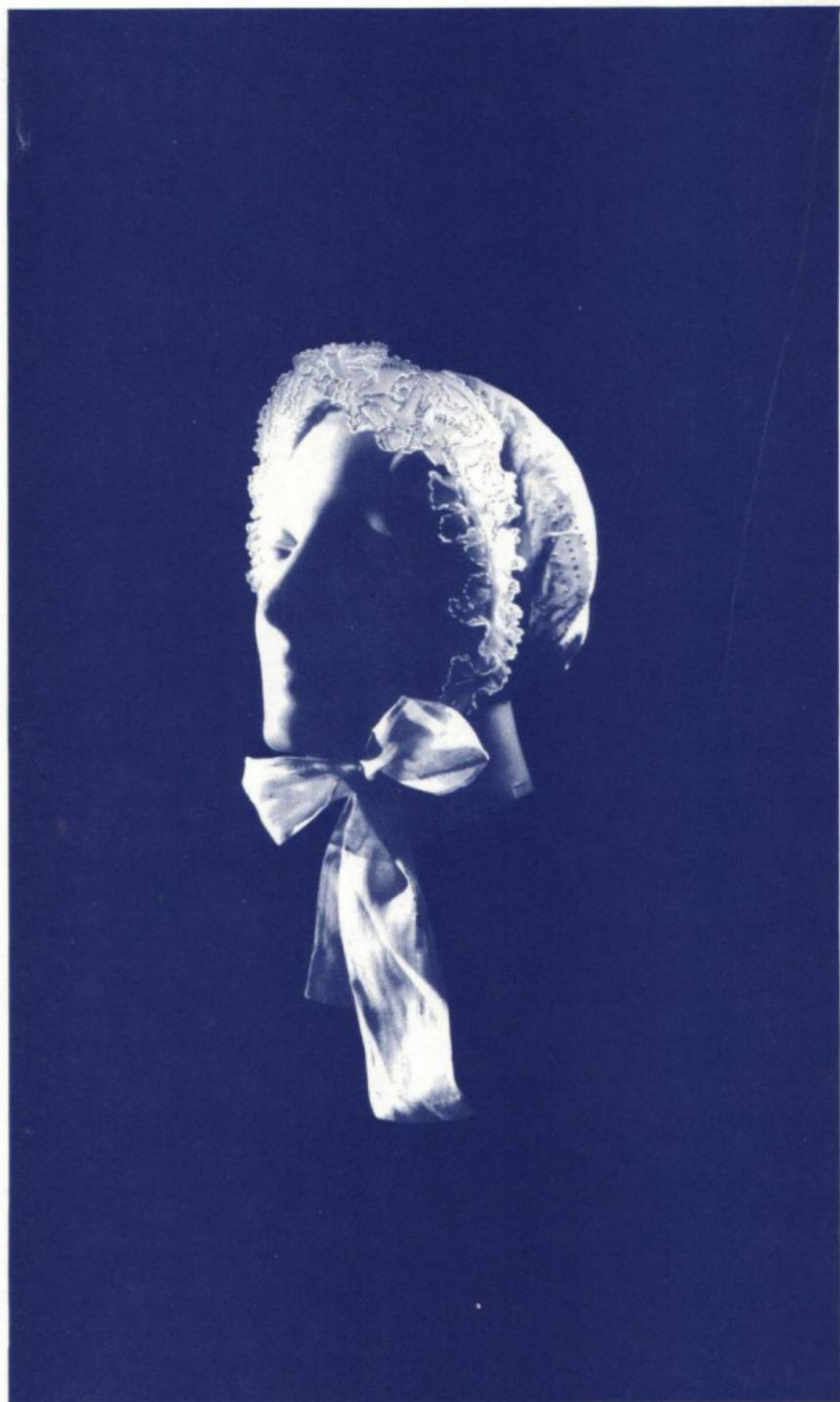
Nous pénétrons dans le domaine des coiffes taillées et cousues en plusieurs éléments. Pour les confectionner il fallait une certaine habileté et pour le moins en connaître le patron exact.

Le fond est taillé en biais. Sa forme générale peut être comparée à l'empreinte d'un pied de cheval.

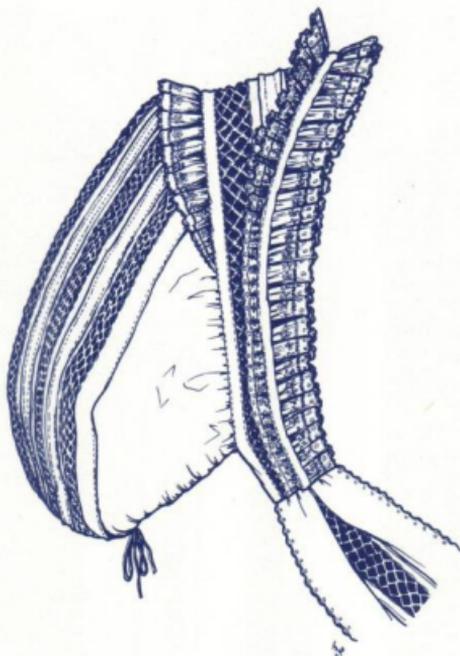
La passe, ou partie avant de la coiffe est un rectangle double terminé en pointes carrées. chaque pointe portant dans son prolongement un ruban de même tissu ou de toile de cinq à six centimètres de large. Ces rubans sont reliés à la coiffe en formant deux pinces opposées.

Le fond est froncé régulièrement sur la passe. La partie inférieure du fond comporte deux coulisses qui se nouent sur la nuque.

Le devant de la coiffe est garni de deux ruchers de dentelle. L'un dirigé vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Un troisième rang de dentelle est placé vers l'arrière et n'occupe que les trois quart de la passe. A noter la manière particulière de *cisailler* ces trois rangs de dentelles, l'un vers l'avant, l'autre vers l'arrière et le rang central dressé sur le dessus de la coiffe.



Coiffe de Neuville-sur-Seine



Le fond de cette coiffe est taillé en biais et crevé de cinq rangs d'entre-deux. Son patron est également en *pied de cheval* .

La passe est formée de deux éléments. D'une part la bande rectangulaire épointée classique. D'autre part une pointe frontale qui allonge le dessus de la coiffe.

A l'extrémité de la passe se fixent deux longues bandes brodées et garnies d'entre-deux. Ces *barbes* voltigeaient sur les épaules et ne servaient plus à retenir la coiffe qui était épinglée dans la chevelure.

Le devant de la passe est garni de deux ruchers de dentelle, un long vers l'avant, un petit vers l'arrière. Un troisième rucher orne la jonction du fond et de la passe, sur le dessus.

Le fond est froncé régulièrement sur la passe et les coulisses se nouent sur la nuque.



Coiffe de Chappes



La coupe de cette coiffe est identique à celle que nous avons décrite pour Neuville-sur-Seine. Pourtant elle est différente d'aspect de par la disposition de ses ornements.

La partie médiane du fond est entièrement garnie de bandes de dentelles. La liaison avec les côtés est assurée par un petit rucher de dentelle cisailée. L'ensemble étant fortement amidonné est assez plat et forme une *cassure* au-dessus du chignon, porté bas sur la nuque.

La couture du fond et de la passe est également garnie d'une dentelle cisailée qui se poursuit jusqu'au ruban de cou. Le devant de cette passe porte aussi un rucher. La pointe frontale est rehaussée de deux rangs de dentelles dressés sur le dessus

Les rubans de cou sont bordés d'une petite *valencienne* sur le devant et à la pointe.

Le fond n'est froncé que sur les côtés et les coulisses se nouent sur la nuque.



Coiffe de Loches-sur-Orze

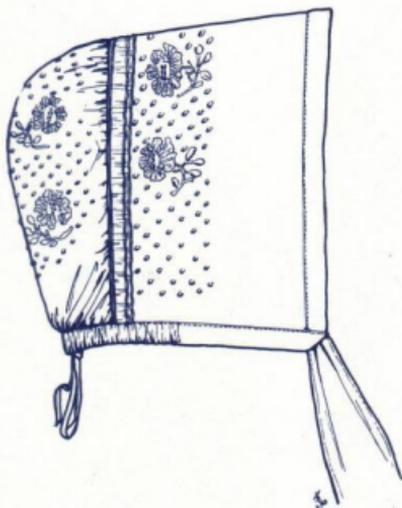


Partant d'un schéma identique aux coiffes précédentes soit : un fond en *pied de cheval*, une passe rectangulaire épointée et une pointe frontale, cette coiffe de Loches est très richement ornée. Toute la passe est cachée par un double volant de tulle brodé retenu par une torsade de faïlle bleue. Le dessus de la coiffe est chargé de coques de tulle identiques et piqué de nœuds de faïlle. Deux pans de même ruban tombent sur l'arrière de la coiffe

Cet ensemble représentant pour la coiffe une charge importante la passe est taillée en trois épaisseurs reliées entre elles par des points perdus.



Bonnet de fillette de Villeneuve-au-Chemin

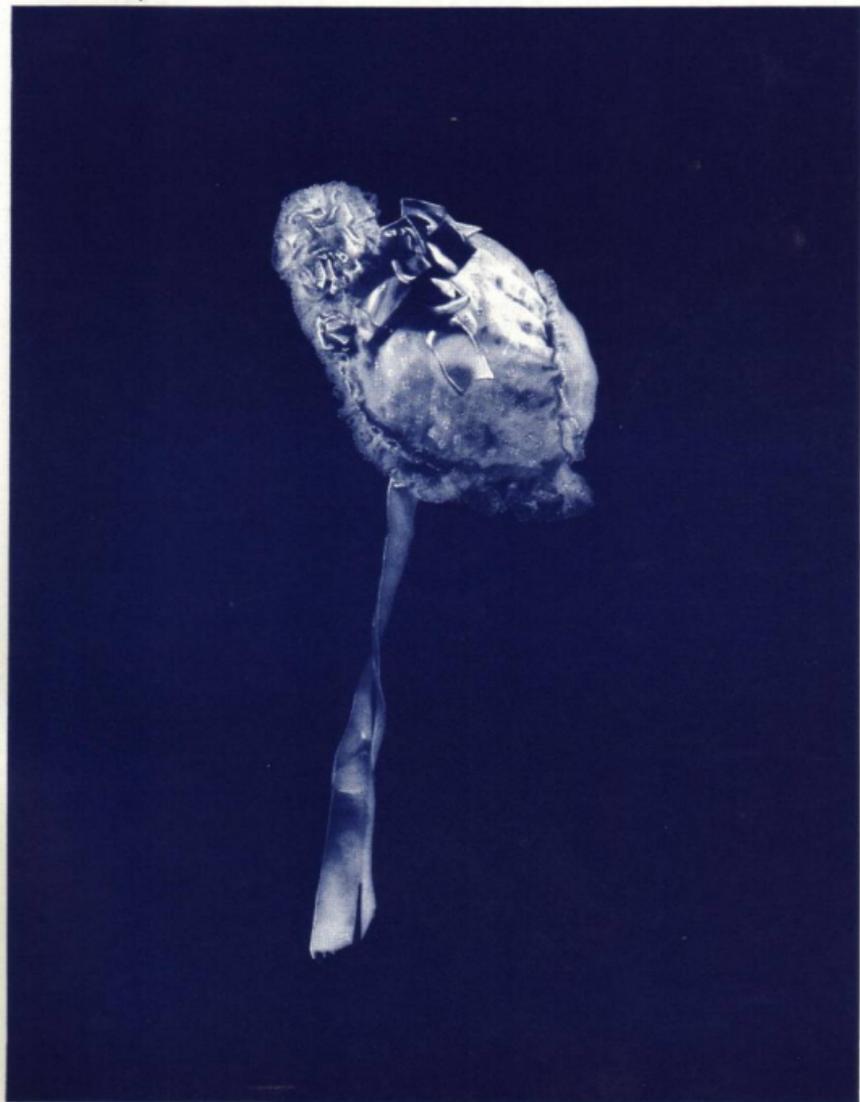


Contrairement à une idée, trop fréquemment entretenue, les enfants portaient des vêtements différents de ceux des adultes et adaptés à leur morphologie (tout comme aujourd'hui d'ailleurs).

Les coiffes de fillette dont nous donnons aujourd'hui un exemple provenant de Villeneuve-au-Chemin avaient généralement une passe très large, couvrant bien le dessus de la tête. Par contre le fond était fortement réduit. Ce dernier point se comprend car les fillettes n'avaient pas de chignon, leurs cheveux étant en général laissés tombants ou ramenés en tresses.



Bonnet de baptême de Rumilly-lès-Vaudes



VOTRE COLLECTION DE LA
REVUE DU FOLKLORE DE L'AUBE
EST-ELLE COMPLETE ?

Vous regretterez un jour qu'elle ne le soit pas. Déjà les numéros trois et quatre sont épuisés. N'attendez pas que d'autres viennent à manquer. N'hésitez pas à commander tout de suite ce qui, ci-dessous, est encore disponible :

- n° 1 et 2 ensemble (3 F)
- n° 3 Autréfois, Villeneuve-au-Chemin (épuisé)
- n° 4 Saint-Aubin (épuisé)
- n° 5 Huit danses d'Aube (3 F)
- n° 6 Gyratats d'ancien (3 F)
- n° 7 Rumilly près de Vaudes (3 F)
- n° 8 Défense du toquat (4 F)
- n° 9 Carnavals aubois (3 F)
- n° 10 Cuisine traditionnelle (3 F)
- n° 11 Compines et jeux chantés (3 F)
- n° 12 Toquets et toquets (n° double) (5 F)
- n° 13 Contes et histoires (3 F)
- n° 14 A Courteron de 1843 à 1892 (3 F)
- n° 15 On dansait à... (3 F)

au dos d'un chèque postal (ou par tout autre moyen à votre convenance) à la S.A.A.F.A., C.C.P. 16.832-44 Paris ou bien à Troyes :

— IV —
Au Point du Jour, 1, rue Urbain
— Jean Bioclainé, photographe, 87, rue de la Cité.

ABONNEMENT : Un an, 4 bulletins : N° 1, 2, 3, 4, mai, août 10 F.
ADHESION (comprend le service de la Revue) 15 F.

SI VOUS ECRIVEZ...
Société des Amateurs et Animateurs de Folklore aubois, 10 - RUMILLY-JÈS-VAUDES.

Couzzies

RETARD

Ce numéro paraît, hélas, avec un certain retard dû à l'insuffisance du temps dont dispose notre équipe pour la rédaction de la Revue. Chacun d'entre nous doit en effet, en priorité, exercer son métier rémunéré avant de se consacrer aux arts et traditions populaires.

Merci à nos amis de bien vouloir comprendre nos soucis et nos difficultés et, par là, nous excuser.

L'AUBE EN COIFFES

Sous ce titre amusant, Madame Michèle Sovier a fait paraître dans *Le Mois en Champagne*, un article concernant les coiffes aubois, qui constitue une fort pertinente introduction à l'étude que commence Gilbert Roy dans ce numéro de la Revue.

Le folklore de l'Aube est riche, dit-elle, et il est difficile parmi tant de modèles plus délicats et plus étonnants les uns que les autres, d'en choisir seulement quelques uns.

Oui ! nous pouvons être fiers des richesses de notre département, et nous sommes particulièrement heureux de cet avis qui nous vient de la Marne.

B.A. 112 REIMS

En accord avec Madame Michèle Sovier, la revue *AIR de CHAMPAGNE*, *Gazette de la base aérienne 112, Marin la Meslée*, a également repris dans son numéro d'avril, sous le titre : *Folklore de ma Champagne*, une étude des coiffes aubois. L'auteur, Claude Pierrard, a su tirer un excellent parti des documents fournis par notre collaborateur Gilbert Roy.

A LA TELEVISION

Une émission qui pourrait présenter les costumes traditionnels et les coiffes de notre département est à l'étude. Nous sommes heureux de pouvoir mettre nos collections et notre expérience au service de l'ORTF et des téléspectateurs.

CUISINE

On a aussi envisagé de faire connaissance, par le truchement du petit écran, avec la cuisine traditionnelle. Nous proposons dès maintenant : *la galette en fromages et la soupe en cerises*. Y a-t-il des amateurs ?

A PARAITRE

Jean Bonnard : *Verrières, un village des bords de Seine et son hameau Saint-Aventin* : un volume consacré à l'histoire d'un de nos villages, des origines à nos jours. Publication le 1^{er} mai 1968. Souscription 15 F. + 2 F. d'envoi. Monsieur l'Abbé Bonnard, 10 - Clérey. C.C.P. 343.272 Paris.

COIFFES D'AILLEURS

Peut-être, après la lecture de ce numéro, certains de nos lecteurs aubois se rappelleront-ils qu'un des *bonnets* de quelque arrière grand-mère git au fond de la vieille armoire du grenier. Quel que soit son état, qu'ils acceptent de nous en avertir. Le temps d'en prendre photo et nous leur restituerons très vite ce précieux souvenir de famille.

Tous droits réservés.

Imprimerie « LA RENAISSANCE », 17, rue Chalmel, TROYES

Le Gérant : J. DAUNAY

Dépôt légal : 2^e trimestre 1968 - N° 19.831